



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

mazars

Mazars
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris la Défense Cedex
France

Baccarat S.A.

**Rapport complémentaire au rapport des
commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Baccarat S.A.
Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

mazars

Mazars
61, rue Henri Regnault
92 075 Paris la Défense Cedex
France

Baccarat S.A.

Siège social : Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat

Rapport complémentaire au rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Baccarat S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, émis le 12 juin 2020.

A la suite des différents changements de gouvernance survenus depuis juin 2020, notamment la nomination des administrateurs provisoires, et du jugement de la Cour d'appel de Nancy rendu le 24 septembre 2020 concernant le litige « Risques liés à l'amiante », événements survenus après la date d'arrêté des comptes, les administrateurs provisoires ont complété le rapport de gestion arrêté par le conseil d'administration le 29 mai 2020 par voie d'addendum en date du 8 mars 2021 afin de traduire les conséquences de ces événements.

Nous sommes, de ce fait, amenés à émettre un rapport complémentaire relatant nos vérifications spécifiques sur ce rapport de gestion complété.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 mai 2020 et complété par voie d'addendum des administrateurs provisoires du 8 mars 2021.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Baccarat S.A.
*Rapport complémentaire au rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés
25 mars 2021*

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 25 mars 2021
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Courbevoie, le 25 mars 2021
Mazars

Catherine Chassaing
Associée

Anne-Laure Rousselou
Associée